

# REUSSIR LE CHANGEMENT

Bulletin municipal n°6 – Janvier 2017



**Mairie de Lalizolle**

1 Place de la Liberté – 03450 LALIZOLLE

Directeur de publication : Gilles TRAPENARD

# SOMMAIRE

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>2   Le Mot du Maire</li><li>3   La Chambre Régionale des Comptes</li><li>9   Réalisations et projets communaux</li><li>16   La vie municipale</li><li>22   Démarches administratives</li><li>24   Les finances</li><li>26   Le Conseil Municipal des Jeunes</li><li>27   la vie scolaire</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>31   La vie associative</li><li>36   L'actu</li><li>38   La Communauté de Communes</li><li>39   Le Centre Social d'Ebreuil</li><li>43   Le SICTOM Sud Allier</li><li>44   Etat civil</li><li>44   Dates à retenir</li><li>45   Infos pratiques</li></ul> |
|--|--|

*- Bienvenue à Jessica ! -*

Suite à une restructuration des postes du groupe scolaire, la commune a été amenée à recruter, au moyen d'un contrat aidé, Jessica pour s'occuper de la cantine et du ménage de l'école. Avec beaucoup de discrétion et d'efficacité, elle donne satisfaction à tous.



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

Que l'année 2017 soit l'image de la tolérance et de la réconciliation.

C'est ensemble que nous avançons dans la restauration de notre beau village.

Le travail de toute l'équipe porte ses fruits comme vous le voyez chaque jour avec de nouvelles réalisations et une baisse d'impôts que nous nous emploierons à continuer dans les années à venir en adéquation avec nos ressources.

Une pensée émue pour nos anciens trop tôt disparus qui, souvent, furent un modèle dont nous nous inspirons.

Bonne année à tous.

Gilles TRAPENARD.

## - Demande de vérification des comptes de la commune -

Une année après le rendu du rapport définitif des magistrats de la Chambre Régionale des Comptes, ceux-ci ont demandé à la mairie de fournir un rapport sur la mise en œuvre des recommandations qu'ils avaient formulées.

### Lettre de Madame la Présidente :

Lyon, le 11 octobre 2016

Monsieur le Maire,

Par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 9 décembre 2015, je vous rappelais les termes de l'article L.243-7-1 du Code des Juridictions Financières qui dispose que « *dans un délais d'un an à compter de la présentation du rapport d'observations définitives à l'Assemblée Délibérante, l'exécutif de la Collectivité Territoriale ou le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre présente, dans un rapport devant cette même Assemblée, les actions qu'il a entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes* ».

Le rapport d'observations définitives ayant été présenté à l'Assemblée Délibérante le 15 janvier 2016, il vous appartient donc de présenter devant cette même Assemblée, avant le 16 janvier 2017, un rapport mentionnant les actions que vous avez entreprises à la suite des observations de la Chambre.

Vous voudrez bien notamment y préciser les suites que vous aurez pu donner aux recommandations formulées dans le rapport d'observations, en les assortissant des justifications qu'il vous paraîtra utile de joindre, afin de permettre à la Chambre d'en mesurer le degré de mise en œuvre.

Il vous appartiendra alors de me communiquer votre rapport dans les meilleurs délais possibles.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération la plus distinguée.

La Présidente,  
Catherine DE KERSAUSON

*R é p u b l i q u e F r a n ç a i s e*  
*Mairie de Lalizolle*  
*1 place de la Liberté*  
*03450 LALIZOLLE*  
*Tel : 04.70.90.42.05*  
*E.mail : mairie-lalizolle@pays-allier.com*

*Département de l'Allier*  
*Arrondissement de Montluçon*  
*Canton de Gannat*

*A*

*Mme la Présidente de la Chambre  
Régionale des Comptes Auvergne -R.A  
124 Boulevard Vivier Merle  
CS 23624  
69503 LYON Cedex 3*

*Lalizolle, le 24 novembre 2016*

*Objet : suivi des observations de la Chambre Régionale des Comptes  
V. Réf. : lettre n°D154103 du 9 décembre 2015 (Corinne VITALE - BOVET)*

*Madame la Présidente,*

*Comme suite à votre lettre du 11 octobre 2016, je vous adresse, sous ce pli, le rapport sur la mise en œuvre des recommandations formulées par la CRC suite au contrôle de gestion de la commune de Lalizolle pour les exercices 2009 à 2014.*

*Ce rapport a été présenté au Conseil Municipal lors de la séance du 18 novembre 2016.*

*Veillez agréer, Madame la Présidente, je vous prie, l'expression de ma haute considération.*

*Le Maire Adjoint,  
Maurice DESCHAMPS*

## MISE EN OEUVRE DES RECOMMANDATIONS FORMULÉES PAR LA CRC

Deux recommandations essentielles ont donc été formulées par la CRC :

### **1- La cession d'actifs déficitaires et l'utilisation des produits de cession pour réduire la dette**

Cette recommandation, que la commune avait déjà largement anticipé, a été suivi des faits dans les plus brefs délais, bien qu'il se soit agit d'une opération excessivement lourde et complexe.

Dans le cas présent, cette opération consistait à vendre un Parc Résidentiel de Loisirs (PRL) qui présentait un déficit chronique de 30 000 € par an et qui nécessitait de très importants investissements de réhabilitation. Autant dire, une affaire peu attractive.

D'ailleurs, l'affichage a attiré une quarantaine de clients potentiels mais un seul candidat sérieux.

Le nombre de problèmes rencontrés pour finaliser la vente a failli être insurmontable (problèmes de l'assujettissement à la TVA, de rétablissement des bases, de droits de passage, d'assainissement, de dégroupage des compteurs EDF, GDF, eau, de permis d'aménager, etc.,...)

Après des mois et des mois de négociation et de compromis, la vente a été finalement signée le 10 décembre 2015 pour un prix de 250 000 €.

Une partie des recettes a naturellement été utilisée pour rembourser des dettes, en particulier, toutes les dettes en capital des budgets annexes, PRL et Commerces, soit 95 milliers d'euros en capital.

Aujourd'hui, et dès la première année, le nouveau terrain de camping, exploité par des propriétaires privés, a retrouvé un très haut niveau de profit. Son chiffre d'affaires a été pratiquement triplé, les chalets ont été réhabilités, 250 000 € environ de travaux ont été réalisés, et le nombre d'hébergements est passé de 12 à 20. L'opération est une réussite totale !

Comme a pu le dire le Sous-préfet lors de l'inauguration : " il s'agit d'une opération gagnant - gagnant ". Comme a pu le dire le Président du Conseil Départemental : " à chacun son métier ".

### **2- Améliorer les coûts de gestion, notamment du service de l'assainissement**

Suite à la vente du PRL, il a été décidé de céder la station d'épuration du terrain de camping aux nouveaux propriétaires et de déconnecter les habitations du bas du bourg de cette station. Leurs eaux usées seront ensuite regroupées pour être refoulées par une station de refoulement jusqu'à la station principale de Duème.

Ainsi, la commune n'aura plus qu'à assurer le suivi et l'entretien d'une seule station, de surcroît, moderne et récente, puisqu'elle date de 2010.

A l'évidence, les coûts de gestion, à l'avenir, seront largement diminués.

### 3- Réduction du sureffectif en personnel

Une troisième action, non préconisée, et pourtant fondamentale, mais malgré tout soulignée, a été mise en œuvre : il s'agit de la réduction de sureffectif en personnel.

Patiemment, à petit pas, et profitant de chaque opportunité, la commune parvient à réduire ses effectifs en personnel.

De 7 agents employés au 1er décembre 2014, soit 5,1 ETP, elle est passée à 5 employés au 1er septembre 2016, soit 4,1 ETP.

Il s'agit stricto sensu d'une économie considérable de l'ordre de 25 000 € par an.

### 4- Divers

Bien d'autres actions ont été mises en œuvre telles que l'instauration de participation des autres communes aux frais de fonctionnement du Jardin d'Enfants, le redressement de toutes les bases fiscales incohérentes du bâti suite à la réactivation de la Commission des Impôts, ou la position inflexible de la commune à la Communauté de Communes pour la répartition du FPIC.

On notera également que pour toutes les opérations d'investissements importants tels que la réhabilitation de la mairie ou du réseau d'assainissement, il a été fait appel au service d'un assistant à maîtrise d'ouvrage.

### 5- Des résultats financiers inespérés

Par ses propres moyens, sans aucune aide d'un organisme public ou de la Communauté de Communes, la situation financière de la commune a pu être rétabli de façon spectaculaire. A fin 2015, elle est la suivante :

#### Clôture des budgets 2015 (hors opérations d'ordre)

##### Budget Commune

• Libellé	Réalisé
Recettes	536 168, 68
Dépenses	507 862, 77
Restes à réaliser	3 589, 97
Excédent de l'exercice antérieur	5 648, 94
<b>Excédent cumulé au 31/12/15</b>	<b>37 544, 82</b>

##### Budget Camping

• Libellé	Réalisé
Recettes	318 099, 65
Dépenses	116 901, 59
Restes à réaliser	0, 00
Excédent de l'exercice antérieur	6 256, 14
<b>Excédent cumulé au 31/12/15</b>	<b>207 454, 20</b>

##### Budget Commerces

• Libellé	Réalisé
Recettes	75 489, 22
Dépenses	76 381, 82
Restes à réaliser	2 198, 03
Excédent de l'exercice antérieur	2 967, 60
<b>Excédent cumulé au 31/12/15</b>	<b>4 273, 03</b>

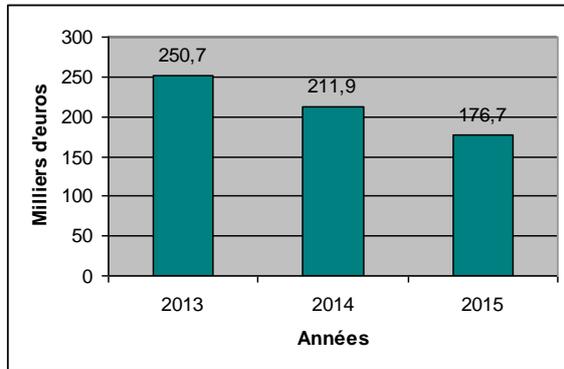
##### Budget consolidé

• Libellé	Réalisé
Recettes	929 757, 55
Dépenses	701 146, 18
Restes à réaliser	5 788, 00
Excédent de l'exercice antérieur	14 872, 68
<b>Excédent cumulé au 31/12/15</b>	<b>249 272, 05</b>

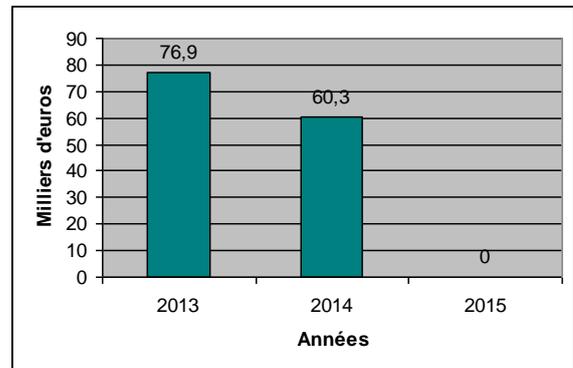
Au 31 décembre 2015, les budgets sont en excédent de 249 272, 05 € à comparer à un excédent de 14 872, 68 € au 31/12/2014 et à un déficit de 49 687, 82 € au 31/12/2013. Ce redressement spectaculaire conforte de façon définitive la situation financière de la commune.

### Évolution des éléments de la dette :

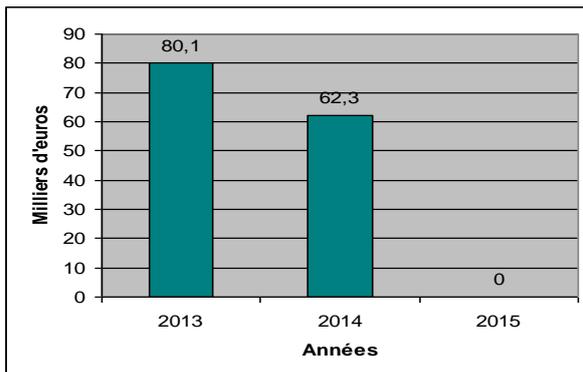
Budget Commune



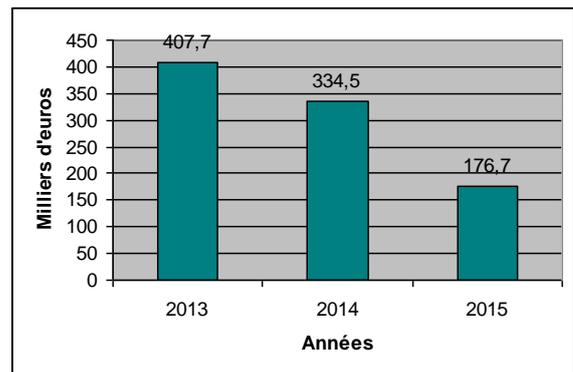
Budget Camping



Budget Commerces



Budget consolidé



Au-delà des remboursements courants d'annuités d'emprunts, la commune a procédé en 2015 aux remboursements anticipés de tous les emprunts du camping et des commerces pour un montant total de 95 300 €. En deux ans, la dette de la commune est passée de 407 700 € à 176 700 €, elle a ainsi baissé de 57 %. Aujourd'hui, elle est complètement maîtrisée, et elle est même inférieure à la moyenne des communes de la même taille.

### Ligne de trésorerie :

Montant au 31/12/2013 : 120 000 €  
 Montant au 31/12/2014 : 100 000 €  
 Montant au 31/12/2015 : 50 000 €

Montant des agios payés en 2013 : 2 400 €  
 Montant des agios payés en 2014 : 1 500 €  
 Montant des agios payés en 2015 : 900 €

Comme le montre les chiffres ci-dessus, la trésorerie de la commune s'est considérablement améliorée et son fonds de roulement est maintenant largement suffisant.

## 6- Si l'on se projette à fin 2016, les résultats seront les suivants :

- fonds de roulement : 181 300 €
- dette : 140 600 €
- ligne de trésorerie : non renouvelée

Par rapport à la situation dont la municipalité actuelle a hérité, le fonds de roulement s'est redressé de 230 000 €, la dette a été réduite des deux tiers et la commune n'a plus besoin de recourir à une ligne de trésorerie.

Tous les principaux investissements ont été maintenant réalisés. Il restera à poursuivre l'effort d'investissement en matière de voirie : ce sera un des objectifs prioritaires.

Enfin, il faut noter, qu'après les exercices 2014 et 2015, où les impôts, suite aux injonctions de la CRC, ont dû être relevés de 50 %, une première étape de retour à un niveau plus acceptable de fiscalité a été franchi en 2016. Les taux ont en effet fait l'objet d'une baisse de 10 %. Il restera à poursuivre cet effort, ce sera un autre des objectifs prioritaires de la nouvelle municipalité.



**TASTARD FREDERIC**

TASTARD	0664955427
placo, peinture, papier peint,	03800 gannat
revêtement sol et mur, pose parquet	03450 lalizolle

Plomberie - Sanitaire - Chauffage Central

*Frédéric Sauve*

03450 EBREVIL

Tél./Fax 04 70 90 73 70

Portable 06 88 55 37 00

Siret 489 734 070 00014 - APE 452E

# REALISATIONS ET PROJETS COMMUNAUX

L'année 2016 restera comme l'année marquant dans l'histoire de notre commune la **relance véritable des investissements**. Un grand projet a été mené à bien, celui de la réhabilitation de notre mairie, ce qui n'était vraiment pas du luxe ! Les investissements en matière de voirie ont été poursuivis de façon à rattraper le retard pris depuis longtemps. De plus, le grand projet de restauration de l'assainissement du Bourg a été lancé et devrait être achevé au 31 mars 2017. Enfin, d'autres investissements d'entretien ou d'adaptation ont été réalisés.

## - Réhabilitation de la mairie -

L'inauguration a eu lieu le samedi 19 novembre. Le coût net des travaux est de **9 687 € HT**.



Après 6 mois de travaux, les locaux de la mairie et de l'agence postale ont été **complètement rénovés**. La population a pu découvrir les nouveaux agencements au cours de la cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée en présence du Sous-préfet de Montluçon, Eddie Bouttera, du Sénateur et Président du Conseil Départemental, Gérard Deriot, et du Président de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, Xavier Cadoret.

Chacun a pu constater que l'espace, traité dans un **esprit rationnel et moderne**, a permis de séparer la partie agence postale de la partie secrétariat. L'ancienne petite salle de réunion est maintenant dévolue à l'Association Pays de Lisolle pour qu'elle puisse stocker et exposer le fruit de ses quinze ans de travaux de patrimoine local. Le bâtiment annexe, situé derrière la mairie, qui menaçait de s'écrouler, a été également restauré et servira dorénavant de salle d'archives.

Après le coupé de ruban, les invités se sont retrouvés à la salle polyvalente à l'invitation du Maire et du Maire Adjoint. Michel Vivier, le Président de Pays de Lisolle, a salué la municipalité pour le local mis à la disposition de son association, puis a retracé l'historique du bâtiment construit en 1890 pour abriter la mairie, l'école et le logement de l'instituteur.

Xavier Cadoret a confirmé la volonté de La Poste de maintenir une **présence postale** adaptée en milieu rural.

Le Sénateur, Gérard Dériot s'est félicité qu'à Lalizolle, tout soit possible pour davantage de **services à la population**. « La première maison de service, c'est la mairie ».

Le Sous-préfet a terminé en soulignant que l'action conduite par l'équipe municipale a permis le **désendettement de la commune** tout en permettant l'installation de nouveaux entrepreneurs à la tête du camping. Il a également prodigué ses encouragements à Pays de Lisolle pour son travail de mémoire du patrimoine.

Le coût des travaux ressort à :

N° de lot	Nature des travaux	Entreprise	Coût HT en €
1	Démolition	Tastard	1 810,00
2	Menuiserie	Beaudonnet	6 937,52
3	Plâtrerie peinture	Tourret	14 877,10
4	Electricité	Terade	3 555,31
5	Plomberie	Sauve	1 978,11
6	Carrelage – sol souple	Ducellier	4 143,00
7	Nettoyage extérieur	Touveron	1 820,00
8	Reprise bâtiment annexe	Masson	10 127,00
		Sous total	45 248,04
	Assistance technique	ATDA (4,5 %)	1 972,94
		Total	47 220,98



Tourret christophe  
Plâtrerie, peinture  
Isolation  
Revêtements de sol  
17, faubourg de rançiat  
03450 LALIZOLLE

Les subventions notifiées sont les suivantes :

Etat : ..... 10 958 €  
Conseil Départemental : ..... 14 075 €  
Groupe La Poste : ..... 12 500 €

Soit un total de 37 533 €

Le **coût net des travaux** pour la mairie est donc de 47 220 – 37 533 =

**9 687 €**

Une deuxième et dernière tranche de travaux est programmée pour 2017. Elle consistera à réaliser les **enduits** extérieurs du pignon et du bâtiment annexe ainsi que l'arasement des trois **cheminées** et à remplacer les trois **portails**.

## - Restauration du Chemin des Ronzières -

La commune a décidé depuis 2014 de relancer un programme de voirie digne de ce nom en s'attaquant en priorité aux chemins les **plus dégradés**. Après le Chemin de la Bougarde en 2014, celui des Percières en 2015, c'est une partie du Chemin des Ronzières qui a été retenue pour 2016. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas. Leur coût s'est élevé à 6 076 € HT sur lequel la commune a bénéficié d'une subvention de 3 038 € du Conseil Départemental (50 %).



## - Restauration du Chemin du Mas -



Le Chemin du Mas était, certes, passablement dégradé, mais c'est surtout en fonction d'un **passage important** lié à la proximité de l'école et du Lotissement du Mas Vallot qu'il a été priorisé également pour 2016. De la même façon, les travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas. Leur coût s'est élevé à 3 894 € HT sur lequel la commune a bénéficié d'une subvention de 1 947 € du Conseil Départemental (50 %).

## - Lancement du projet de construction d'un poste et d'un réseau de refoulement des eaux usées -

Suite à la vente du terrain de camping, la solution qui a été retenue pour le **traitement des eaux usées** est la suivante :

- conserver la station d'épuration du camping pour traiter uniquement les effluents du camping (rétrocession lors de la vente) qui rentre ainsi dans le cadre de l'assainissement autonome
- déconnecter les maisons de la partie basse du Bourg du réseau d'assainissement ancien
- installer au point bas un poste et une conduite de refoulement pour le transfert des effluents sur la station de Duème, de surcroît très récente, qui dispose d'une capacité encore disponible de 50 équivalents habitants suffisante

Ainsi, le schéma d'assainissement du Bourg, avec une seule station et un seul réseau, sera plus **cohérent** et en même temps beaucoup plus **économique** en frais de fonctionnement. En 2016, toutes les études ont été réalisées pour un montant de 10 583 € HT. Les travaux eux-mêmes seront exécutés au cours du premier trimestre 2017.



Tél : 06.60.05.33.81 ou 04.70.90.44.47

[www.campingdespapillons.fr](http://www.campingdespapillons.fr)



## - Autres investissements -

- Panneaux de signalisation : 291 € HT
- Compteur d'eau pour réserve incendie : 896 € HT
- Ordinateur secrétariat de mairie : 583 € HT
  - Mobilier mairie : 1 064 € HT
- Frigo, four et aspirateur pour gîte : 537 € HT

## - Importants dommages de la croix de l'église -

Le 10 novembre dernier, le chauffeur du Bibliobus du Conseil Départemental a heurté violemment la croix de l'église en reculant son véhicule, commettant de très **importants dommages** à cet ouvrage qui fait partie du patrimoine historique de la commune.

Tout est mis en œuvre pour que l'assurance du responsable prenne en charge la reconstruction à l'identique de la croix.

L'affaire suit son cours...



## - Dégâts sur le parterre de la mairie -

Suite à une défaillance d'un engin automoteur de pulvérisation, la pancarte, l'arbre et les décorations de Noël situés devant la mairie ont été sérieusement **endommagés**. Pris en charge par l'assurance du responsable des dégâts, la remise en ordre du parterre vient juste d'être réalisée.



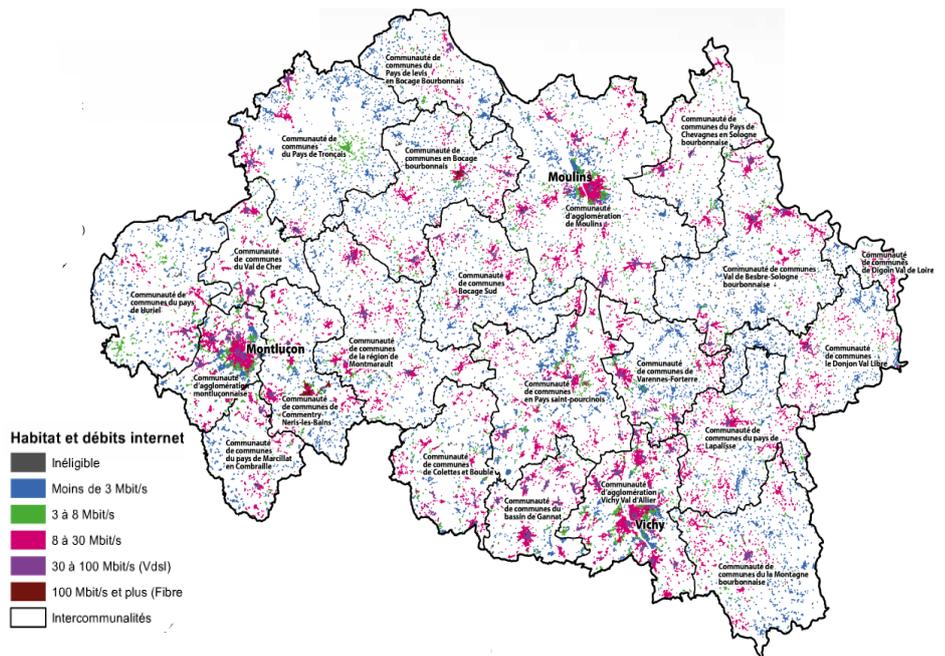
## - Réseaux mobile et Internet -

Depuis plusieurs mois, la municipalité a entamé des démarches pour défendre l'intérêt de la commune face aux différents **problèmes d'accès à Internet et de couverture mobile** que les habitants rencontrent au quotidien.

Elle a, dans un premier temps, suite à un courrier du Préfet du 11 août dernier, proposé sa candidature pour faire l'objet d'un contrôle de classement en zone blanche. Une suite a alors été donnée à cette demande puisque des **mesures de réception de la téléphonie mobile** ont eu lieu sur le territoire communal le 22 décembre en collaboration avec les services de la DDT et du Conseil Départemental.

Parallèlement à cela, le Maire Adjoint a souhaité faire part de cette préoccupation au cours des dernières Rencontres Cantonales en septembre afin que le Président du Conseil Départemental intervienne ; et c'est chose faite puisque, quelques semaines plus tard, M. Deriot adressait un courrier sévère à la Délégation Régionale d'Orange.

Enfin, lors d'un Conseil Municipal, les élus ont désiré enfoncer le clou en envoyant directement un **courrier d'alerte** au Directeur d'Orange lui demandant de faire le nécessaire afin que la commune de Lalizolle soit mieux desservie et pour plus qu'aucune disparité n'existe entre les différents hameaux.



Un **questionnaire**, permettant à la mairie d'obtenir davantage d'informations sur les problèmes des habitants de Lalizolle, est joint à ce présent bulletin. Le recensement d'un maximum de données permettrait de donner plus de poids aux différentes démarches entamées par le Conseil Municipal. Il est à retourner, pour celles et ceux qui le souhaitent, **avant le 1<sup>er</sup> mars 2017**.

Bien que rien évidemment ne soit acquis, nous espérons que toutes ces requêtes aboutiront un jour et que des solutions seront peut-être trouvées.

## - Rentrée scolaire -

Au nombre de 33 élèves à l'école primaire et de 10 au Jardin d'Enfants, les inscriptions sont en **légère hausse**. La rentrée scolaire s'est effectuée le 1<sup>er</sup> septembre dans de bonnes conditions. Plusieurs inscriptions supplémentaires sont attendues au Jardin d'Enfants en début d'année 2017.



## - Zumba -

Grâce à Sophie, la secrétaire de mairie, qui a lancé l'idée, des cours de zumba sont organisés **chaque lundi** depuis le 5 septembre, dans la salle polyvalente. C'est Marie Rudolf, jeune professeur de danse, qui assure les séances auxquelles participent une dizaine de



danseuses. La zumba est un **programme d'entraînement physique complet** alliant le cardio, la préparation musculaire, l'équilibre et la flexibilité. Le principe, ludique, est de pratiquer la danse et le fitness sur des rythmes latinos. Pour autant, il n'est pas nécessaire de savoir danser. Il faut simplement observer les pas du professeur et les imiter sur un air **entraînant**. La séance commence par un quart d'heure d'échauffement, se poursuit par une demi-heure sur un rythme soutenu et se termine par un quart d'heure de retour au calme. Les chorégraphies sont renouvelées tous les mois pour éviter la monotonie. Les cours se déroulent jusqu'au mois de juin, sans coupure pendant les vacances scolaires.

Il n'est pas trop tard pour rejoindre le groupe !

## - Réveil musculaire -

Sur fond de musique, Maxime Goncalves, animateur sportif mandaté par le Centre Social, initie ses élèves du troisième âge au réveil musculaire. L'objectif est de retrouver l'usage des **muscles oubliés** tels que triceps, mollets, deltoïdes, grand dorsal, etc... La séance d'une heure commence par 10 minutes d'échauffement, se poursuit par 35 à 40 minutes de cours proprement dit et se termine par des étirements.

Pour l'animateur, il est indispensable de garder une activité afin de conserver son **autonomie** et donc son **indépendance**. Ses élèves approuvent, même si certains reconnaissent que ce n'est pas toujours facile. Les séances se déroulent les **mardis et vendredis de 10 h 30 à 11 h 30** à la salle polyvalente.

Toute personne motivée est la bienvenue !



## - Fête patronale -



La municipalité avait convié tous les habitants de la commune et des environs au déjeuner de la fête patronale qui se déroulait à la salle polyvalente le dimanche 4 septembre.

Grâce à un magnifique **temps ensoleillé** et à la mobilisation des habitants, plus de 100 personnes avaient répondu présentes. Chacun notait, en particulier, la présence d'un gros bataillon du hameau de Boënat, ainsi que la participation de plusieurs résidents du Camping des Papillons.

Le **repas champêtre**, préparé par une équipe de bénévoles, a fait l'unanimité, de même que l'animation proposée par le groupe Saulzais Country. En fin de journée, tous les participants se sont quittés en se félicitant de l'**excellente journée** qu'ils avaient passée ensemble.

## - Chœurs basques -

C'est un magnifique concert du chœur d'hommes Etxekoak, composé de chanteurs d'origines basques, qui a résonné sous les voûtes de l'Abbatiale st Léger d'Ebreuil le samedi 10 septembre en soirée.



*Photo : Pierre SANCHEZ*

L'édifice était comble pour écouter cette **sublime prestation** préparée pendant plusieurs mois par Gilles Trapenard et Pierre Teriitehau.

Ce chœur d'hommes a interprété des chants ayant tous une histoire racontée au préalable par le chef de chœur. Ainsi, on a appris que des soldats suédois perdus dans le Sud-Ouest durant la Seconde Guerre Mondiale avaient fait d'un chant basque leur hymne.

D'autres chants, sur le thème de l'amour, ont émaillé leur répertoire, mais les artistes ont également interprété des œuvres issues d'autres traditions, notamment slaves.

Ils ont aussi interprété des chants festifs, patriotiques et religieux des sept provinces qui composent le Pays-Basque.

Face à ces **voix superbes**, le public a été transporté. La couleur vocale et la sincérité de l'interprétation ont captivé les nombreux spectateurs, venus essentiellement d'Ebreuil et de Lalizolle, qui ont chaleureusement applaudi.

## - Commémoration du 11 novembre -

La traditionnelle cérémonie du 11 novembre avait réuni cette année une **assistance particulièrement fournie**.

Après la lecture solennelle du message de M. le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants par le Maire et de celui de l'Association des Anciens Combattants par le Maire Adjoint, ce fut au tour des enfants d'intervenir. Dans une ambiance empreinte de **gravité** et d'**émotions**, ils firent l'appel aux morts et entonnèrent ensuite la Marseillaise.



A l'issue de la cérémonie, un **pot d'honneur** a été offert au gîte rural.



## - Spectacle de cirque par la troupe Circo Lamberty -

Le mercredi 23 novembre, enfants et parents étaient conviés à assister, comme l'an dernier, à un spectacle de cirque. Même si en raison des intempéries, le chapiteau n'avait pu être déployé, la **magie du cirque** opéra tout de même.



Après une visite des animaux à l'extérieur, les spectateurs purent assister, dans la salle polyvalente, à des numéros de clowns et de petits animaux auxquels participèrent les enfants qui purent ainsi s'en donner à cœur joie.

Les tickets d'entrée pour tous les enfants de la commune jusqu'à 11 ans avaient été **offerts par le CCAS**.



## - L'accueil des nouvelles populations -

Organisé par Lucas Jacquart et Alain Claisse, conseillers municipaux, et comme chaque année depuis 2014, un **pot d'accueil** a été offert aux nouveaux habitants de la commune. En 2016, 10 nouvelles familles comptant 21 personnes sont venues s'installer à Lalizolle, un **cru exceptionnel** ! Cette manifestation s'est tenue le 10 décembre à la mairie, 4 familles avaient pu se libérer. Une occasion de mieux se connaître et de s'intégrer à la vie de la commune. Pour la première fois, un **livret d'accueil**, rédigé par Sophie, la Secrétaire de mairie, remis à chacun, a été unanimement apprécié.



## - Repas des aînés -

Le déjeuner offert par le **CCAS** aux habitants de la commune âgés de plus de 65 ans a réuni 61 participants à la salle polyvalente le 11 décembre. Dans son allocution de bienvenue, le Maire a annoncé que le repas avait été préparé par des membres de l'équipe municipale et des bénévoles afin de réaliser des économies.



Après l'apéritif, les convives ont dégusté un feuilleté de saumon, suivi d'un coq au vin et d'une bûche pâtissière, le tout servi par des membres du Conseil Municipal, du CCAS et de nombreux jeunes.

Les invités ont ensuite pu perdre des calories en dansant au son du **Trio Musette** qui a superbement animé l'après-midi.

**ABC SECURITE INCENDIE**  
Vente - Maintenance - Location  
Vente de détecteurs de fumée, de gaz, etc...



**Patrick LAPLACE**

N°20, Route de Moulins 03500 SAULCET

**06 85 60 11 93**  
**04 70 34 76 65**



**LUC FAURE ENTREPRISE**  
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS  
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT  
Tel. 06 07 59 27 86  
Tout terrassement  
Assainissement individuel  
Broyage de haie - Débroussaillage



## - Remerciements à Mme Arlette Chaussetier -

C'est avec une **infinie délicatesse** qui la caractérise si bien que Mme Chaussetier a offert à la mairie, juste avant l'inauguration, une magnifique plante exotique du nom de **Aechmea** qui trône sur le bureau de Sophie et qui fait l'admiration de tous. Qu'elle en soit ici remerciée.

## - Nos plus vives félicitations à M. Jean-Claude Passerat – Palmach -

En novembre 1944, M. Jean-Claude Passerat – Palmach vient de naître dans le terrible **camp de concentration** de Ravensbrück. Grâce à la jeune résistante Marie- José Chombart De Lauwe, arrêtée puis déportée, affectée à la chambre des enfants qui fait tout pour garder en vie les nouveaux nés, Jean-Claude fait partie des trois enfants français sur les 25 recensés qui survivront.

Il s'est donné aujourd'hui la mission de porter son **témoignage** aux plus jeunes. C'est Mme Chombart De Lauwe qui lui a remis à Paris, le 22 octobre 2016 au cours d'une cérémonie très émouvante, les insignes de **Chevalier de la croix de la Légion d'Honneur**.

L'ensemble du Conseil Municipal tient à lui adresser ses plus vives félicitations et s'honorent d'avoir, parmi les habitants de la commune, et plus précisément au Gros Boënat, un citoyen aussi **exemplaire**.



## - Remerciements à M. Gérard Wydooghe -

Depuis l'an dernier, l'Etang de Duème a retrouvé un **second souffle**. En effet, tout le monde aura pu remarquer qu'il y a beaucoup plus de pêcheurs que les années précédentes. Le nombre de cartes de pêche a en effet été multiplié par 1,5 en 2016.

Ce renouveau n'est pas dû au hasard mais à l'action de Gérard Wydooghe qui se charge du **rempoissonnement** de l'étang. Cette année, 42 kilos de friture, de gardons et de tanches ont été lâchés. Merci Gérard !

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## - Titre payable par Internet -

TIPI, Titre Payable Par Internet, est maintenant en place depuis le mois de juin dernier à Lalizolle par l'intermédiaire du site de la commune ou directement sur [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr).

Si les usagers de la **cantine** ont pu, jusqu'ici, utiliser ce service sans problème, cela n'a pas été le cas pour le règlement de la **redevance assainissement**. En effet, une erreur de numérotation de facture a empêché le bon déroulement de la procédure. Les redevables devront alors attendre la facture 2017 pour pouvoir payer leur redevance en ligne.

## - Connectez-vous dans votre agence postale -

Suite à la réhabilitation du bâtiment de la mairie, l'agence postale a, elle aussi, retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à du mobilier moderne, aux couleurs du groupe. Elle met également désormais, à la disposition de tous, une tablette tactile permettant de consulter différentes applications :



- **La Poste** : s'informer sur un produit ou un service, acheter un produit ou un service, s'informer sur un bureau de Poste,...
- **La Banque Postale** : consulter ou gérer ses comptes, prendre rendez-vous avec un conseiller, découvrir les produits et les services,...
- **La Poste Mobile** : ouvrir une ligne, gérer votre offre, renouveler votre mobile si vous êtes déjà client, ...
- Les **services publics locaux** tels que le site de la commune, de la Communauté de Communes, du Centre Social, service-public, etc.,... pour s'informer ou réaliser des démarches en ligne

**AUVERGNE  
NUMÉRIQUE  
DISTRIBUTION**

**04.70.56.58.30**

24 Av. Jean Jaurès  
03800 GANNAT

**Vente - Dépannage - Conseil et Formation**

**INFORMATIQUE**

ALARMES  
VIDEOSURVEILLANCE  
ANTENNES

[www.and3000.com](http://www.and3000.com) - [contact@and3000.com](mailto:contact@and3000.com)

## - Démarches en ligne -

Comme annoncé dans le bulletin municipal n°4 du mois de février 2016, et après quelques difficultés de mise en place, il est désormais possible de réaliser, en ligne, les démarches suivantes :

- inscription sur les listes électorales
- recensement citoyen obligatoire
- demande d'actes d'état civil

Pour ce faire, il suffit de créer un compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) et de suivre les étapes. La demande est ensuite déposée sur le « guichet unique » de la commune de Lalizolle. L'état d'avancement de traitement du dossier est communiqué directement au demandeur sur sa boîte mail.

## - Demande de carte nationale d'identité -

Malgré l'opposition des Maires, un décret a récemment été pris pour mettre en place un nouveau dispositif national pour l'instruction et la délivrance des Cartes Nationales d'Identité.



Ainsi à partir de février 2017, pour obtenir ou renouveler une carte d'identité, les habitants des communes de l'Allier auront désormais l'obligation de se rendre dans une des communes équipées d'un « **dispositif de recueil** » (DR), c'est-à-dire le matériel permettant de recueillir les empreintes digitales et de les numériser.

À ce jour, 13 communes de l'Allier sont équipées d'un DR permettant d'enregistrer les demandes de passeports **biométriques**. Autrement dit, les communes non équipées comme Lalizolle ne pourront plus recevoir les demandes de cartes nationales d'identité. Dès que le nouveau dispositif sera mis en place, la secrétaire de mairie pourra alors vous dire où vous adresser.

*Le Gourmet Fiolant* SARL  
A votre écoute pour tous vos banquets et réceptions  
Didier COUTARD

**Traiteur**  
[www.gourmetfiolant.fr](http://www.gourmetfiolant.fr)

**04 70 32 53 07**  
Fax 04 70 32 18 17 [legourmetfiolant@wanadoo.fr](mailto:legourmetfiolant@wanadoo.fr)

E-mail:  
[legourmetfiolant@wanadoo.fr](mailto:legourmetfiolant@wanadoo.fr)

ZA de Chamboirat - 03450 EBREUIL



## - Clôture des budgets 2016 -

### Hors opérations d'ordre

#### BUDGET COMMUNAL

Libellé	Réalisé
Recettes	483 624,54
Dépenses	475 115,77
Restes à réaliser (recettes)	66 253,00
Restes à réaliser (dépenses)	150 754,11
Excédent de l'exercice antérieur	244 774,00
<b>Excédent cumulé au 31/12/16</b>	<b>178 781,66</b>

#### BUDGET CCAS

Libellé	Réalisé
Recettes	3 447,80
Dépenses	2 818,88
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	445,00
<b>Excédent cumulé au 31/12/16</b>	<b>1 073,92</b>

#### BUDGET COMMERCES

Libellé	Réalisé
Recettes	20 388,86
Dépenses	23 240,16
Restes à réaliser	0,00
Excédent de l'exercice antérieur	4 341,00
<b>Excédent cumulé au 31/12/16</b>	<b>1 489,70</b>

#### BUDGET CONSOLIDÉ (somme des 3)

Libellé	Réalisé
Recettes	507 461,20
Dépenses	491 174,81
Restes à réaliser (recettes)	66 253,00
Restes à réaliser (dépenses)	150 754,11
Excédent de l'exercice antérieur	249 560,00
<b>Excédent cumulé au 31/12/16</b>	<b>181 345,28</b>

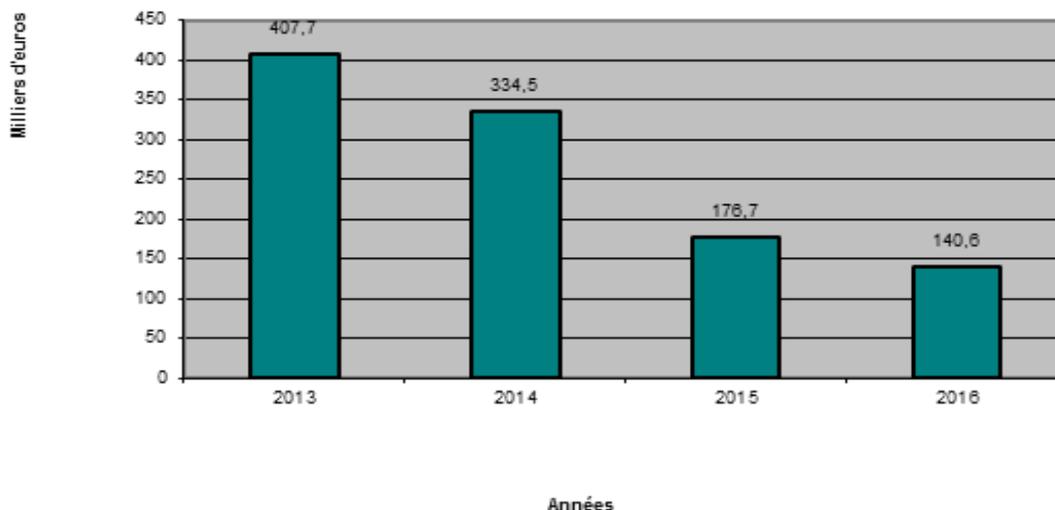
Au 31 décembre 2016, les budgets sont en excédent de 181 345,28 € à comparer à un déficit de 49 687,82 € au 31 décembre 2013. Ce redressement spectaculaire, qui vaut régulièrement à la commune les félicitations des autorités administratives et financières, n'est que le fruit d'une gestion minutieuse et rigoureuse, patiente et persévérante, et surtout réaliste.

DOMAINE  
**Gardien**  
Viticulteurs

Vin de Saint-Pourçain  
Tél. 04 70 42 80 11 - Fax 04 70 42 80 99  
Chassignolles 03210 BESSON - FRANCE  
E-mail : c.gardien@03.slderal.fr - Site : www.domainegardien.com

## - Évolution de la dette -

### BUDGET COMMUNAL



En trois ans, la dette de la commune est passée de 407 700 € à 140 600 €, elle a ainsi **baissé des deux tiers**.

Notre commune fait maintenant partie du peloton de queue des communes du département en matière d'endettement.

Cette politique prudentielle de la dette lui permet de faire face à la réduction des dotations de l'Etat et lui laisse encore une certaine **marge de manœuvre** par rapport à de nombreuses autres collectivités.

## - Ligne de trésorerie -

Montant au 31/12/2013 : 120 000 €  
Montant au 31/12/2014 : 100 000 €  
Montant au 31/12/2015 : 50 000 €  
Montant au 31/12/2016 : 0 €

Montant des agios payés en 2013 : 2 400 €  
Montant des agios payés en 2014 : 1 500 €  
Montant des agios payés en 2015 : 900 €  
Montant des agios payés en 2016 : 100 €

Comme le montre les chiffres ci-dessus, la trésorerie de la commune s'est considérablement améliorée au point qu'elle n'a plus besoin de recourir à des lignes de crédit toujours coûteuses.

# LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le 25 octobre dernier, le Conseil Municipal des Jeunes de Lalizolle a organisé, sous la houlette de Ghislaine Pétard et grâce à l'aide de Corinne Chapuzet, une **soirée déguisée** où princesses, personnages de jeux vidéo et autres zombies ont pu se croiser à la salle des fêtes.



Un défilé s'est alors tenu pour procéder à l'élection du plus beau déguisement, et c'est finalement Enora, jeune danseuse de flamenco, qui a obtenu la palme du jury ! Elle a été récompensée d'un **bon d'achat**, comme deux autres de ses camarades classés 2 et 3ème.

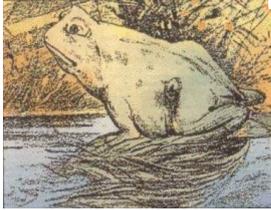
Les jeunes ont ensuite pu se régaler autour d'un **buffet de gourmandises** confectionnées par les parents. La soirée s'est achevée en musique, dans une ambiance conviviale.

Elle a fait la joie des 20 participants et des organisateurs, une grande première dans notre commune, parfaitement réussie !

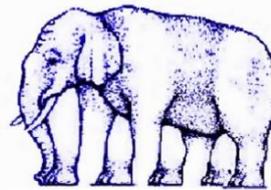
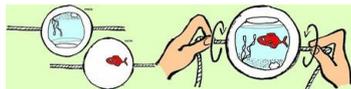


## - Les temps d'activité péri éducatifs -

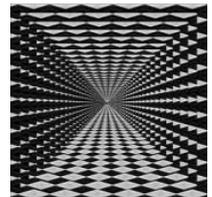
### L'illusion d'optique



Une grenouille...ou un cheval ?



Combien de pattes, un éléphant ?



Les enfants ont découvert l'illusion d'optique durant les temps d'activité péri-éducatifs les mercredis de 11 h à 12 h.

Ils ont créé des **thaumatropes**, travaillé sur les notions de profondeur et de volume grâce à des jeux d'ombre et de lumière ou encore expérimenté le mouvement grâce à la superposition de différents éléments. Chacun a également réalisé un portrait « profil/face » de son visage.

Sarah et Blandine leur ont proposé différentes activités depuis la rentrée de septembre.

Depuis le mois de janvier, Franky AMETE, artiste guyanais, propose une initiation à l'art **TEMBÉ**, au programme : création de décors avec des formes géométriques très colorées.



Les enfants découvrent également un conte guyanais avec Blandine, « le Maskilili ».



Les temps d'activité péri-éducatifs & l'accueil périscolaire sont organisés par la mairie de Lalizolle. La gestion administrative et pédagogique est déléguée au Centre Social Rural d'Ebreuil depuis décembre 2016. Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, l'association du Centre Social devient Association « VIVA SIOULE »

## - L'Accueil Périscolaire -



Depuis la rentrée les enfants ont été accueillis par Blandine le matin et par Caroline le soir.

Ils ont pu jouer autour de « la couleur ».



Ils ont créé des palettes de peinture, expérimenté différentes nuances grâce aux mélanges des couleurs primaires et ont également réalisé différentes créations.

Ainsi ils ont décoré les locaux en commençant par une fresque de la mer et ont bricolé des poissons géants.



Les enfants se sont également initiés au tennis et ont pu profiter de jeux en extérieur lorsque le temps l'a permis.

Différents temps de lecture ou de jeux leur sont également proposés chaque jour, au gré de leurs envies.



Bienvenue à Laura qui remplace Caroline partie pour l'accueil périscolaire de Louroux de Bouble.

Les temps d'activité péri-éducatifs & l'accueil périscolaire sont organisés par la mairie de Lalizolle.  
La gestion administrative et pédagogique est déléguée au Centre Social Rural d'Ebreuil depuis décembre 2016.  
Au 1<sup>er</sup> Janvier 2017, l'association du Centre Social devient Association « VIVA SIOULE »

## - Le Jardin d'Enfants -

Les semaines sont **rythmées** par la motricité, l'éveil artistique, des temps d'échange et d'apprentissages divers : s'approprier le langage, développer l'écrit et les mathématiques, apprendre à vivre ensemble, découvrir son environnement...



Les enfants ont débuté l'année par la découverte des **couleurs**.



*Expérience en couleur*

*Couleurs primaires et secondaires*

Nous avons abordé quelques notions de **recyclage** : une ballade jusqu'au point tri a permis aux enfants de vider et trier Mr Recyclage. Les différentes couleurs permettent aux enfants de repérer facilement où jeter les déchets.



Depuis la rentrée les enfants confectionnent **un livret de recettes** en préparant une recette par mois en lien avec les saisons.

Ainsi ils ont réalisé un gâteau aux pommes, un clafoutis aux mûres, un gâteau aux noix ou des sablés de Noël.

Chacun participe activement et apprend à nommer les ingrédients et ustensiles utilisés.

Après tant d'effort les enfants se régaler de leurs réalisations.

Les fruits de l'automne nous ont permis également de **belles ballades**.



Grâce au partenariat avec l'association « Art'belette », chaque lundi, les enfants deviennent des artistes et préparent une **exposition** de leurs œuvres prévue pour le mois de juin. Au programme : peinture, sculpture, créations en recyclage, collage, ... Merci à tous pour la récup'.



Les temps de **jeux libres** permettent aux enfants d'expérimenter, de découvrir, de partager, de s'exprimer...



Après le repas, des **temps de détente** sont proposés aux enfants : ils permettent de les préparer à la sieste. Lecture, coloriages, puzzles, yoga, musique douce, ...



## Noël au Jardin d'Enfants

À leur arrivée, le matin, les enfants ont eu la joie de découvrir que le **Père Noël** était passé durant la nuit. Après

l'ouverture des cadeaux, les enfants ont pu utiliser leurs nouveaux jouets. La journée a continué par un repas copieux à la cantine et s'est poursuivie par un après-midi à la salle des fêtes où tous les enfants du groupe scolaire ont été accueillis par Mr le Maire et Ghislaine qui leur ont remis un livre et des confiseries.



Le Jardin d'Enfants remercie les parents ainsi que le camping des Papillons pour leurs dons. Les enfants et l'équipe éducative vous souhaitent à tous une très bonne et heureuse année 2017.

## - L'Association Pays de Lisolle à la croisée des chemins -

### L'âge de raison

Voici bientôt 16 ans que, par la création de cette association, se matérialisaient le besoin et l'envie de **conservation des mémoires** du Pays.

Mémoires conservées par l'intermédiaire de l'enregistrement **des parlers et mémoires** au sens large, témoignant de la société des villages qui se perdit au lendemain de la guerre de 14-18 et pratiquement définitivement après les années 50, entraînée par l'exode rurale.

Par ses activités, le « Pays de Lisolle » s'est efforcé de conserver les témoignages de la société paysanne sous ses différentes formes. Et cet effort n'est pas achevé !

Il a permis d'éclairer un peu de l'histoire du Pays sans histoire comme le disait malicieusement Irénée BARBARAT, notre précurseur succédant lui-même à l'Abbé COGNET.

L'association a permis de mettre en valeur certains sites, nous en reparlerons. Elle a assuré la pérennité de la sauvegarde d'**espèces fruitières** en voie de disparition.



### Qu'en sera-t-il demain ?

Hélas le temps et le renouvellement des sociétaires manquent pour assurer toutes les tâches !



Vigne de Chalouze, vergers de Lalizolle et Boënat demandent un petit effort d'entretien et une organisation de la cueillette ! L'association fera appel aux **volontaires** pour assurer quelques tâches sous forme conviviale.

De même qu'elle fera appel à la population pour conserver les mémoires de nos villages, ne serait-ce que par quelques

**documents écrits** voire quelques **images** (de lieux, de personnages) rappelant lieux et vie d'époques disparues. N'hésitez pas à nous les confier. Voyez comme les gens d'Ebreuil ont su conserver les témoignages de la vie du canton dans leurs images.

## Faire connaissance

Pour mieux échanger sur la conservation du patrimoine, l'association ouvrira les portes du local qui lui a été récemment attribué par la municipalité, dans une **opération « portes ouvertes »**, le week-end du Patrimoine.

De plus, elle offrira une découverte de notre Pays dans une **promenade historique** : une date à retenir (week-end des 16 et 17 septembre 2017). Veuillez noter aussi que notre **assemblée générale** se tiendra le 14 Mai 2017.

## Le Couérail n°30 est paru

Avec la fin d'année s'annonçait la parution du trentième numéro de notre Couérail :



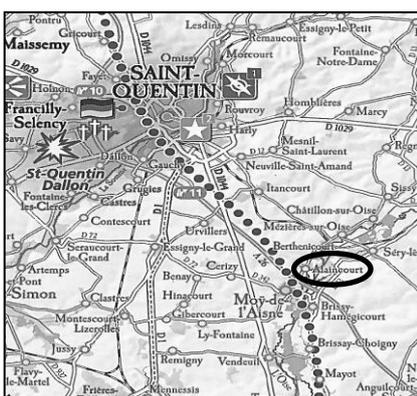
- opportunément, l'histoire du **bâtiment des « privés »** de la Poste et de la Mairie, petit bâtiment derrière la poste, actuellement en rénovation, est rapportée au lecteur. On verra comment Education, Poste, Télégraphe et Mairie se partageaient les lieux.

- l'actualité de l'anniversaire de la guerre de 14-18 a entraîné Janine BOUCHERET à mettre en lumière un acte de grande générosité pour venir en aide au **village d'Alaincourt**

- les **artisans-menuisiers** du Pays sont l'objet d'une longue recherche

- une rubrique plus légère du genre « Je me souviens » de G. Pérec entraîne le lecteur à ses souvenirs d'antan à propos de **Boënat**

- l'histoire du **domaine de Chalouze**, liée aux familles JOUANDON, MONTLAUR, VEAUCE, est amorcée et passionnera les amateurs d'histoire locale



- enfin une **histoire de pêche** patoisée termine ce bulletin



## - La Compagnie du Bruant Fou devient la Compagnie Colet'if -

L'Assemblée Générale de la troupe de théâtre, la Compagnie Colet'if, s'est tenue le 21 octobre dernier pour élire son **nouveau bureau** et lancer sa saison.



*De gauche à droite : Didier Blaison, Trésorier – Eliane Blaison, Secrétaire – Gaby Gorraz, Président -  
Marie Mitton, VP communication – Martine Gorraz, Commissaire aux comptes*

Avec le souci de proposer des spectacles visant un public populaire, le nouveau bureau, sous la présidence de Gaby GORRAZ, a choisi de travailler sur une pièce de de Pierre Sauvill, pleine d'humour, de rebondissements et en plein de coeur de l'actualité, intitulée "Les coups tourdus"

Grâce au soutien de la mairie, la troupe se retrouve les mardis et vendredis à la salle des fêtes de Lalizolle pour ses répétitions.

La première représentation se déroulera dans cette même salle le **dimanche 29 janvier à 15 h.**

Toutes les personnes qui souhaitent rejoindre la troupe pour jouer comme pour aider, ou simplement venir à sa rencontre, sont **invités permanents.**

**BEAUDONNET fleurs**



Naturelles et artificielles  
Cadeaux - décoration  
Articles funéraires  
**04 70 58 31 29**  
6, Place de la Mairie  
03330 Bellenaves

**NOUVEAU : CARTERIE**

## - Football Club Lalizolle - Echassières -

En pleine trêve hivernale et à l'aube de cette nouvelle année 2017, l'ensemble des licenciés du Football Club Lalizolle-Echassières vous présente ses meilleurs vœux.

La première moitié de la saison vient de se terminer mais déjà une seconde se profile dès le début de ce mois de Février.

A cette occasion, toutes les personnes qui souhaiteraient rejoindre notre association sont les **bienvenues** et peuvent le faire savoir auprès de Mr Franck ARNAUD (06.71.41.70.01)

Date	Horaire	Recevant	Visiteur
11.02.17	20 h	VAL DE SIOULE	LALIZOLLE-ECH
19.02.17	15 h	MONTAGNE BOURB.	LALIZOLLE-ECH
04.03.16	20 h	LALIZOLLE-ECH	BELLENAVES
11.03.17	20 h	FERRIERES	LALIZOLLE-ECH
25.03.17	20 h	LALIZOLLE-ECH	BUSSET
01.04.17	20 h	LE VERNET	LALIZOLLE-ECH
08.04.17	20 h	LALIZOLLE-ECH	VENDAT
13.05.17	20 h	LALIZOLLE-ECH	CREUZIER LE NEUF
21.05.17	15 h	CHARROUX	LALIZOLLE-ECH
27.05.17	20 h	LALIZOLLE-ECH	St GERMAIN SALLES

Cependant, avant la reprise des activités sportives, le club organisera une **soirée dansante**, le samedi 4 Février 2017 à la salle polyvalente d'Echassières à partir de 20h.

Pour cet événement, le club serait heureux de pouvoir partager ce moment en votre présence. Les réservations se font avant le 01 Février aux 06.71.41.70.01 et 06.98.14.22.47

## - Joyer Rural Lalizolle - Boénat -

L'année 2016, pour les adhérents, a été particulièrement empreinte de tristesse, avec la perte de deux amis : Alain GRATIAN et André CHAPUZET, l'un et l'autre « figures » du village.

Ce faisant, nous leur rendons un hommage très respectueux pour leurs qualités humaines et leur engagement associatif et civique dans le village.

Fort heureusement l'année 2016 a apporté aussi des satisfactions avec la réussite du **concours de belote** : plus de 40 équipes !

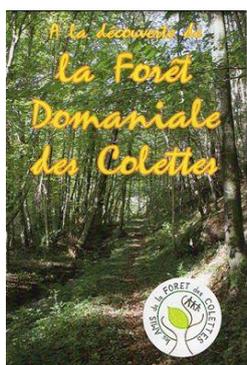
Pour 2017, nous vous donnons rendez-vous à Pâques pour la **fête de l'Oeuf** !

Bonne et heureuse année à tous et à chacun !

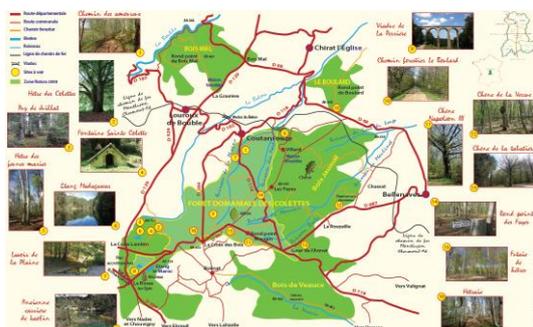
## - Les Amis de la Forêt des Colettes -

L'Assemblée Générale des Amis de la Forêt des Colettes s'est tenue le 29 Octobre dernier à Échassières. Elle a réuni une vingtaine de personnes.

Le Président a remercié chaleureusement les différents participants dont Mr BELTANDRO (représentant de l'ONF), Mme DESSALLE (Maire de Veauce), Mr JAMES (Maire de Coutansouze) de leur présence. La présentation du rapport d'activité a permis de mesurer le travail accompli au travers de la rénovation du site web, de la création d'une page Facebook, des opérations forêt propre, de l'organisation annuelle de la **randonnée pédestre** et de l'édition de la « **Carte Découverte** ».



Cette carte a été réalisée par Accroweb, et a été financée grâce aux sponsors locaux, à une subvention de la Mairie de Coutansouze et de Lalizolle, tout en mobilisant l'essentiel des réserves financières de l'association. Xavier THABARRANT en a fait la présentation, en insistant sur le caractère « découverte » de la carte, permettant d'un simple coup d'œil de repérer quelques-uns des **sites remarquables** à visiter au sein de la forêt. Cette carte est aujourd'hui en vente au tarif symbolique de 1 € auprès des membres du Conseil d'administration et de différents points de vente comme l'office de tourisme d'Ebreuil, des sponsors, etc.



La suite de la matinée a ensuite été consacrée à la présentation puis l'approbation des comptes mais aussi à de fructueux échanges avec M BELTRANDO, agent ONF, sur des sujets aussi variés que l'éradication de l'Ambroisie (déjà très présente sur certains secteurs), sur les craintes des adhérents concernant la **surexploitation** de la Forêt des Colettes et la repousse des Hêtres après les nombreuses coupes constatées...

Enfin, après une rapide évocation d'exemple de Forêt primaire de Hêtre en Allemagne, les participants se sont pris à rêver d'une transposition du principe sur une surface plus conséquente au sein de la Forêt des Colettes. Quoiqu'il en soit, ce sujet fera l'objet des échanges prévus avec les responsables de l'ONF pour l'année à venir.

Un **pot de l'amitié** a ensuite clôturé cette matinée, tous espérant une assistance plus fournie lors des manifestations qui seront organisées sur 2017.

## - Elections 2017 -

Le calendrier des élections sera chargé en 2017. Il débutera par les **élections présidentielles** les **23 avril et 7 mai** et se poursuivra avec les **élections législatives** les **11 et 18 juin**.

A cette occasion, les listes électorales feront l'objet d'une **refonte** ce qui signifie que tous les électeurs, y compris les nouveaux inscrits, seront reclassés par ordre alphabétique. De **nouvelles cartes** seront alors transmises à chacun au maximum trois jours avant le premier scrutin.



## - A vélo, le casque devient obligatoire pour les - 12 ans -



Le décret n° 2016-1800 relatif à cette obligation paru aujourd'hui au Journal officiel a prévu un délai de 3 mois pour que chaque famille puisse avoir le temps de s'équiper correctement. L'entrée en vigueur de cette obligation sera donc effective à compter du **22 mars 2017**.

Le port du casque à vélo sera obligatoire pour les **enfants de moins de 12 ans** aussi bien au guidon de leur vélo qu'en tant que passagers.

Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des **traumatismes** plus graves que chez les adultes ou adolescents. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31% et le risque de blessure au visage de 28 %.

Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une **amende de quatrième classe** (90 euros).

## - Pôle emploi -

Les agences **Pôle emploi Vichy et Cusset** changent d'adresse et se regroupent.

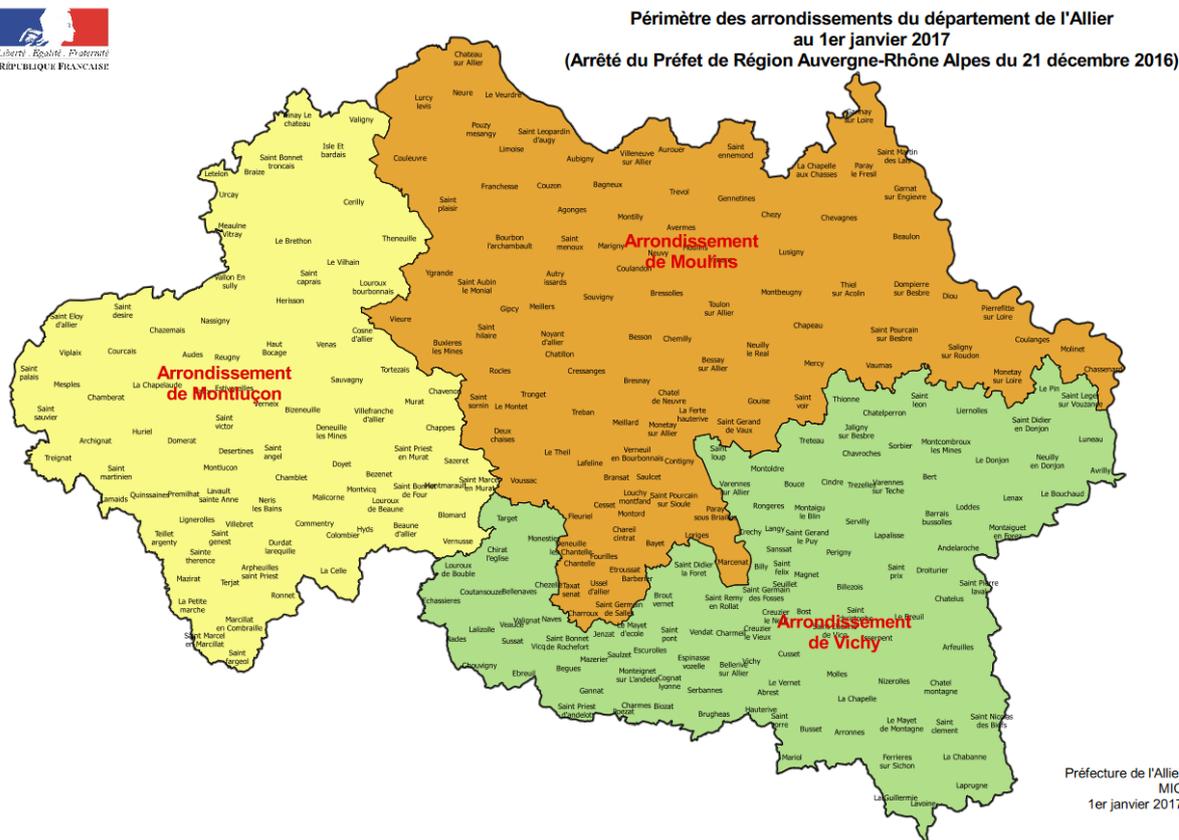
Depuis le 8 décembre 2016, les conseillers accueilleront les demandeurs d'emploi et les entreprises dans un lieu unique à la nouvelle adresse :

650 avenue de la Liberté  
03200 VICHY

## - Modification des limites des arrondissements -

Le Gouvernement a affirmé son attachement à l'échelon de proximité et a confié aux préfets, en 2016, la mission de mener une réflexion sur la pertinence des **limites des arrondissements** au regard des bassins de vie et de l'organisation du territoire.

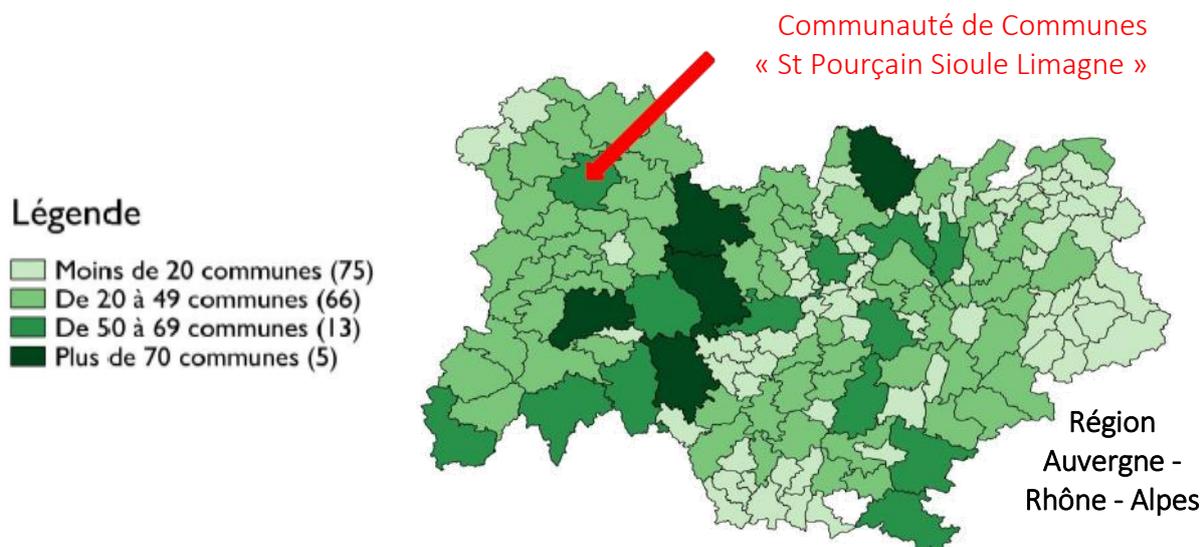
Après consultation des Maires et suite à l'avis favorable du Conseil Départemental et de la validation du Préfet de Région, « *les communes de Bellenaves, Chirat -l'Eglise, Chouvigny, Coutansouze, Ebreuil, Echassières, Lalizolle, Louroux de Bouble, Nades, Naves, Sussat, Valignat, Veauce et Vicq sont retirées de l'arrondissement de Montluçon et rattachées à l'arrondissement de Vichy* » à compter du 1er janvier 2017.



## - Une nouvelle intercommunalité -

Depuis le 1er janvier 2017, les Communautés de Communes « Sioule, Colettes et Bouble », « du Bassin de Gannat » et « du Pays St Pourçinois » ne forment plus qu'une.

Nommément appelée « **St Pourçain Sioule Limagne** », la nouvelle intercommunalité compte 61 communes et plus de 34 000 habitants, ce qui fait d'elle la Communauté de Communes la plus importante du Département de l'Allier après les trois Communautés d'Agglomération de Moulins, Montluçon et Vichy.



Présidée par **Véronique POUZADOUX**, elle est composée de 88 conseillers communautaires. Son siège se situe à St Pourçain et les deux sites d'Ebreuil et de Gannat sont conservés.

Elle assure 6 compétences obligatoires, et devra choisir ses autres compétences parmi 9 optionnelles dont 3 obligatoires et 7 facultatives. La masse salariale sera constante avec 73 agents dont beaucoup à temps partiel répartis de la façon suivante : 46 à St Pourçain, 12 à Ebreuil et 15 à Gannat.

Son budget de fonctionnement avoisinera 21 M Euros et les enjeux en termes financiers seront sans commune mesure avec l'intercommunalité précédente.



L'Association du Centre Social devient...

- Association Viva Sioule -

Depuis quelques mois, la commission communication du Centre Social œuvre pour donner une **nouvelle identité** au Centre Social. Au fur et à mesure des rencontres avec la population, cette dernière nous faisait remonter une image du nom "Centre Social" qui ne collait plus aux activités actuelles de l'association...

Après 40 ans d'activités, il est remonté un besoin de réaffirmer l'identité de l'association.

Après consultation (près de 241 votants), c'est le nom de « ASSOCIATION VIVA SIOULE » qui a été plébiscité. **Vivre, Initier, Valoriser, Animer** sur le territoire Sioule renforce bien les valeurs déjà présentes de l'association en les affirmant dans un nouveau nom dynamique.

Vous pouvez d'ores et déjà communiquer sur ce nouveau nom.

Emmanuelle GLODT, qui nous a accompagné dans la démarche nous a concocté un nouveau logo, approuvé lors du Conseil d'Administration du 20 décembre dernier.



*Le logo choisi suggère un territoire, ici un paysage stylisé dynamique par le choix des couleurs en aplat et leur inversement de sens (soleil bleu, colline / goutte rose) ... Le « VIVA » blanc sur fond bleu rappelle le « Centre Social » sur son carré bleu et c'est le mot « Sioule » en vert du premier plan qui évoque l'enjeu local. La forme globale choisie rappelle le graphisme existant de l'en-tête des fiches d'activités, d'affiches... tout en étant nouvelle. Les carrés de couleurs de la charte graphique Nationale des Centres Sociaux émanent de cette nouvelle association « Viva Sioule » qui composés ainsi, l'identifie comme un centre social actif et bouillonnant.*

Progressivement les différents supports de communication seront mis à jour avec ce nouveau logo et le nouveau nom.

## - Ateliers mémoire Peps Eureka -

Le service « prévention santé » de l'association « VIVA Sioule » met en place un atelier PEPS EUREKA **chaque jeudi après-midi**, à compter du 19 janvier 2017 à Ebreuil.

Réunion d'info le jeudi 12 janvier à 14 h 30, à l'annexe d'animation.

PEPS EUREKA est un programme proposé par l'ARSEPT Auvergne. Grâce à cette méthode, vous comprendrez qu'une multitude de facteurs tels que la pratique d'une activité physique régulière, une gymnastique intellectuelle et une bonne hygiène de vie, contribuent à entretenir votre mémoire. Prendre soin de vous, c'est prendre soin de votre mémoire.

Le programme est composé de 10 séances d'environ 2 h 30 et d'une séance bilan animées par Angélique RIGAUD, animatrice formée au programme. Vous ferez partie d'un groupe de 8 à 15 personnes qui, comme vous, ont envie d'**entretenir et cultiver leur mémoire**. Grâce à cette approche conviviale, vous partagerez vos expériences et vos savoirs, et vous ferez partie d'un réseau amical. Et tout ça, dans une ambiance agréable et dynamique.

## - Ateliers de réveil musculaire -

Pour éliminer toutes les calories emmagasinées, retrouvez Max'Fit pour le **réveil musculaire**... Ces ateliers sont adaptés pour des personnes âgées, seniors ou reprenant une activité physique.

Deux lieux vous sont proposés :

**Lalizolle** : les mardis et vendredis de 10 h 30 à 11 h 30 à la salle polyvalente

**Ebreuil** : les jeudis de 10 h 30 à 11 h 30 à l'annexe d'animation



Le cours d'Ebreuil est mis en place dans un 1er temps de Novembre à Mars afin de prendre la suite de l'aquagym qui se déroule à Bellenaves. Le cours pourra continuer après Mars en fonction des effectifs....

Animé par Maxime de l'association Max'Fit, vous pouvez vous rendre directement sur place pour un **cours d'essai**.

Pour plus d'informations sur les projets du « bien vieillir », contactez Angélique à l'association VIVA SIOULE (Centre Social) : 04 70 90 74 80 ou [csr.ebreuil.communication@orange.fr](mailto:csr.ebreuil.communication@orange.fr)

## - Un nouveau projet de coopération internationale -

Après le projet « Main dans la Main pour le Sénégal » qui a connu une très grande réussite grâce à l'engagement des jeunes participantes, l'association du Centre Social « VIVA SIOULE » redémarre un projet avec des nouveaux ados. Un nouveau groupe est en train de se constituer au sein des élèves de 5<sup>e</sup> du collège de Bellenaves autour du **développement durable** et de la **gestion du tri**.

### 1/ Pourquoi un projet sur le Développement Durable ?

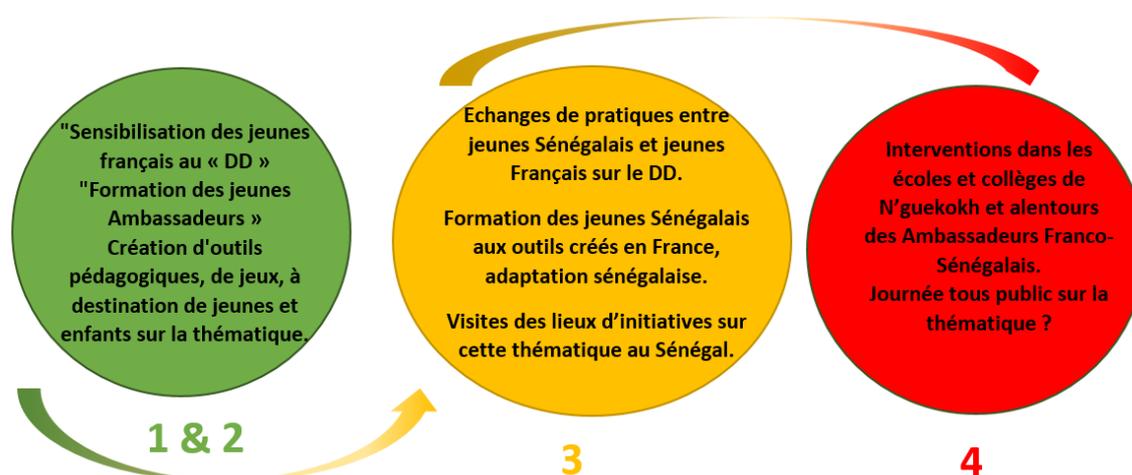
Le développement durable se veut être un développement qui répond aux **besoins du présent** sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Le développement durable paraît parfois une démarche compliquée et longue, notre engagement dans ce projet se veut autour de petites **actions simples**, du quotidien qui contribuent à la construction d'un avenir durable.

L'éducation au développement durable a pour objectif de donner des éléments de réflexion aux élèves autour des questions environnementales, économiques et socioculturelles.

Notre intervention se concentrera autour de la sensibilisation et de la formation de jeunes « ambassadeurs » par des outils **autour du jeu**.

### 2/ Le déroulement du projet



Pour plus d'informations sur ce projet contactez Angélique ou Elodie à l'association VIVA SIOULE (Centre Social) : 04 70 90 74 80 ou [csr.ebreuil@orange.fr](mailto:csr.ebreuil@orange.fr)

## - Agissons en pédalant -

« Agissons en pédalant » est un projet porté par un groupe d'ados, accompagné par Émilie DEJOUR, animatrice ados de l'association VIVA Sioule. Chaque mercredi après-midi, ils vont travailler les différentes phases de ce projet : repérage de circuits, rencontres des partenaires...

La thématique : **Le vélo**

Les objectifs :

- Passer une journée ensemble
- Rencontrer des personnes qu'on ne connaît pas encore
- Faire découvrir notre territoire
- Donner envie à des personnes de venir chez nous
- S'amuser ensemble
- S'enrichir culturellement
- Donner, aux autres, envie de faire du vélo



Le public visé :

Ce projet est **ouvert à toutes personnes** qui souhaitent venir (enfants, ados, adultes) les activités seront proposées en fonction des âges.

Durée du projet :

Le projet se déroulera en **Mai – Juin**. Les dates ne sont pas encore définies.

Pour plus d'informations sur ce projet, contactez Emilie à l'association VIVA SIOULE (Centre Social) : 04 70 90 74 80 ou [csr.ebreuil.animation@orange.fr](mailto:csr.ebreuil.animation@orange.fr)





## COLLECTE ENCOMBRANTS 2017

### DATES DE COLLECTE

A LALIZOLLE,  
les encombrants et épaves automobiles  
seront collectés

le **JEUDI 3 AOUT 2017**

Contactez votre mairie pour tout  
renseignement et pour vous inscrire

### Le saviez-vous ?

*Lors de l'achat d'un appareil électrique ou électronique neuf (réfrigérateur, lave-linge, téléviseur...), le distributeur a obligation de reprendre l'appareil dont vous souhaitez vous débarrasser.*



Retrouvez- nos actus sur notre page  
SICTOM Sud Allier

N° vert SICTOM : 0 800 831 628  
[www.sictomsudallier.fr](http://www.sictomsudallier.fr)

### Les encombrants, qu'est-ce que c'est ?



Chaque année, le SICTOM Sud-Allier propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles à domicile, une fois par an, pour chaque commune et sur inscription auprès de votre mairie.

Sont collectés, les objets suivants :

- **Objets métalliques ou contenant de la ferraille** >> Matériel agricole, remorque, petit tracteur
  - >> Ferrailles diverses
  - >> Cuves métalliques VIDES
  - >> Bidons et pots métalliques VIDES
  - >> Chaudières, poêles à bois
  - >> Grillage, fils de fer et barbelés
  - >> Sommiers, matelas à ressorts
  - >> Mobilier et fenêtres métalliques sans vitrage
- **Equipement électrique et électronique**
  - >> Frigo, cuisinière, lave-linge, lave-vaisselle, téléviseur, ordinateur...
  - >> Caravane, mobylette, remorque, vélo, scooter, tondeuse, micro-tracteur, motoculteur, pneus voiture sur jantes...



# ETAT CIVIL

## - Décès -

10 juillet 2016 :  
Anna DEN EXTER née NIEBOER

31 juillet 2016 :  
Alain GRATIAN

3 août 2016 :  
Raymonde TOURRET née BAYOT

4 octobre 2016 :  
Raymond BROCARD

2 novembre 2016 :  
Jean CHAPUZET

## - Mariage -

6 août 2016 :  
Sylvain CONDUCHÉ et Jessica MINET

## - Naissances -

2 décembre 2016 :  
Ana DESFARGES  
fille de Guillaume DESFARGES et de Pauline SARLIEVE

11 décembre 2016 :  
Timéo VIALON  
fils de Daniel VIALON et de Isabelle GARDIE

# DATES A RETENIR

29 janvier :  
Représentation théâtrale par la  
Compagnie Colet'lf

4 février :  
Repas dansant organisé par le FCLE  
à Echassières

5 février :  
Cérémonie des vœux du Maire

16 avril :  
Fête de l'œuf organisée par  
le Foyer Rural

23 avril et 7 mai :  
Élections présidentielles

14 mai :  
Assemblée Générale du Pays de Lisolle

11 et 18 juin :  
Élections législatives

3 août :  
Collecte des épaves et des encombrants

16 ou 17 septembre :  
Promenade historique organisée par le  
Pays de Lisolle



- Démarches administratives -

Documents	A qui s'adresser ?	Pièces à fournir
Acte de naissance	Mairie du lieu de naissance ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de naissance
Acte de mariage	Mairie du lieu de mariage ou service-public.fr	Indiquer noms, prénoms et date de mariage
Acte de décès	Mairie du lieu de décès ou service-public.fr	Indiquer nom, prénom et date de décès
Extrait de casier judiciaire - bulletin n°3	Casier Judiciaire National 107 Rue du Landreau 44079 NANTES Cedex ou sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>	Indiquer nom, prénom, date et lieu de naissance, et adresse
Carte Nationale d'Identité*	Mairie du domicile <i>(dans l'attente de plus d'informations)</i>	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, 1 acte de naissance si carte périmée depuis plus de 2 ans, 25 € en timbres fiscaux si ancienne carte non présentée
Passeport	Mairies de Vichy, Montmarault, St Pourçain ou Commentry	2 photos récentes aux normes, 1 justificatif de domicile de – 3 mois, copie CNI ou acte de naissance, timbres fiscaux : adultes 86 €, 15-18 ans 44 € et moins de 15 ans 19 €
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile ou du lieu de mariage	Indiquer nom, prénom et date de mariage
Inscription listes électorales (du 01/09 au 31/12)	Mairie du domicile ou service-public.fr	1 justificatif de domicile et copie CNI
Légalisation de signature	Mairie	Signature à apposer en mairie
Certificat d'immatriculation	Préfecture	Ancienne carte grise, certificat de cession, demande d'immatriculation, justificatifs de domicile et d'identité
Extrait matrice cadastrale	Mairie	Numéro des parcelles et/ou nom des propriétaires

\* Toutes les CNI délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004 sont désormais valables 15 ans, sauf pour les mineurs.

## PREFECTURE DE L'ALLIER HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC



2 rue Michel de l'Hospital  
CS 31649  
03016 MOULINS

Site internet : [www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr)  
Courriel : [prefecture@allier.gouv.fr](mailto:prefecture@allier.gouv.fr)  
Téléphone : 04.70.48.30.00  
Télécopie : 04.70.20.57.72  
f Préfet de l'Allier @Prefet03

### GAGNEZ DU TEMPS !

Déposez votre dossier complet dans la boîte **DEPOT EXPRESS** située à l'accueil général (hors titres étrangers).

Prenez rendez-vous en ligne pour certaines formalités concernant les titres étrangers ([www.allier.gouv.fr](http://www.allier.gouv.fr))

Les autres services reçoivent prioritairement sur rendez-vous.

Mise à jour: 13/12/2016

Cartes grises	Horaires d'ouverture des guichets du lundi au vendredi
	<p><b>Matin : 8h30-13h</b></p> <p><b>Après-midi : Fermé</b></p> <p><i>Pour toutes précisions : écrire à <a href="mailto:pref-siv@allier.gouv.fr">pref-siv@allier.gouv.fr</a> ou consulter notre site : <a href="http://www.allier.gouv.fr">www.allier.gouv.fr</a> / rubrique démarches administratives</i></p>

Permis de conduire	Horaires d'ouverture des guichets du lundi au vendredi
	<p><b>Matin : 8h30-13h</b></p> <p><b>Après-midi : Fermé</b></p> <p><i>Permanence téléphonique – Ligne dédiée : 04.70.48.33.26 Après-midi <b>uniquement</b> : 14h30-16h30</i></p>

Étrangers Asile et régularisations	Horaires d'ouverture des guichets
	<p><b>Sur RDV uniquement : Mardi 8h30-13h</b></p> <p><b>Après-midi : Fermé</b></p>
Étrangers Autres demandes	Horaires d'ouverture des guichets
	<p><b>Sans RDV : Lun, Jeu, Ven 8h30-13h</b></p> <p><b>Sur RDV : Mercredi 8h30-13h</b></p> <p><i>Permanence téléphonique – Ligne dédiée : 04.70.48.33.47 Après-midi <b>uniquement</b> : 14h30-16h30</i></p>

Accueil général	<b>Du lundi au vendredi : 8h-17h30</b>
-----------------	--



*Concert du groupe « Etxekoak » du 10 septembre 2016*